

CONTRAT DE DISTRIBUTION TELELANGUE
(ci-après le « Contrat »)

PARTIES AU CONTRAT

TELELANGUE	Dénomination sociale	TELELANGUE
	Forme sociale	Société par Actions Simplifiée
	Capital	11.011.650 €
	Adresse du siège social	9, rue Maurice Grandcoing 94854 Ivry sur Seine, FRANCE
	N° et ville du RCS SIRET	414 872 655 Créteil
	Nom et qualité du signataire	M. Dominique LEBOEUF en sa qualité de Président

ÉCOLE FRANÇAISE DE FORMATION FORMATION (ci-après le « Distributeur »)	Dénomination sociale	ÉCOLE FRANÇAISE DE FORMATION
	Forme sociale	SASU
	Capital social	100 EUROS
	Adresse du siège social	60 RUE FRANÇOIS 1ER 75008 PARIS
	N° et ville du RCS SIRET	908 361 181 00013 RCS PARIS
	Nom et qualité du signataire	M. REUVEN AMAR en sa qualité de PDG

1. OBJET – ABSENCE D'EXCLUSIVITE – INDEPENDANCE – NON-CONCURRENCE

1.1. Objet – Distribution des Produits de TELELANGUE	<ul style="list-style-type: none"> • TELELANGUE a conçu, développé et commercialise une gamme de solutions d'apprentissage linguistique telles qu'énumérées en Annexe 1 (ci-après les « Produits »). • Le Distributeur souhaite élargir son offre en matière de formation en proposant les Produits à ses clients utilisateurs finaux sur le territoire défini en Annexe 2 (ci-après le « Territoire ») : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Soit tels quels ; ➢ Soit en les intégrant au sein des propres produits et services qu'il commercialise et met à disposition de ses clients sur le Territoire.
1.2. Absence d'exclusivité	<ul style="list-style-type: none"> • Liberté pour TELELANGUE de commercialiser elle-même, directement ou indirectement (notamment au travers d'intermédiaires), ses Produits, notamment sur le Territoire à tout type de clientèle ; • Liberté pour TELELANGUE de désigner d'autres distributeurs concernant la distribution des Produits sur le Territoire ; • Liberté pour le Distributeur de vendre d'autres produits que les Produits.
1.3 Indépendance du Distributeur	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnel indépendant devant : <ul style="list-style-type: none"> ➢ agir sous son propre nom dans ses rapports avec sa clientèle ; ➢ être responsable de la gestion de son entreprise et de son fonds de commerce qu'il exploite à ses risques et périls sans possibilité d'engager la responsabilité de TELELANGUE du fait des actes accomplis par lui dans le cadre de la commercialisation des Produits ;

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ respecter toutes les législations et réglementations applicables, et notamment les règles relatives à la formation professionnelle et au droit de la consommation ; ➤ supporter tous les frais et coûts occasionnés par son activité ainsi que les charges fiscales et sociales y afférents. <ul style="list-style-type: none"> • TELELANGUE ne sera pas tenue responsable des dommages résultant des actes accomplis par le Distributeur et de sa gestion dans le cadre de la commercialisation des Produits auprès de sa clientèle, comprenant notamment la perte de revenus, d'activités, de clientèle, d'économies prévues ou de profits, à quelque titre que ce soit.
1.4. Non-concurrence à la charge du Distributeur	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de, directement ou indirectement, démarcher activement et prospector en vue de commercialiser les Produits (soit tels quels soit intégrés au sein de ses propres produits et services) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ à la clientèle située en dehors du Territoire ; ➤ à des clients qui ne sont pas des utilisateurs finaux ; à ce titre, le Distributeur s'interdit de distribuer les Produits via un intermédiaire ou de signer des contrats de distribution relatifs aux Produits avec un tiers ; ➤ à la clientèle réservée à TELELANGUE telle que définie en Annexe 3 (ci-après la « Clientèle Réserve »). Cette interdiction ne s'applique toutefois pas à la Clientèle Réserve auprès de laquelle le Distributeur fournit d'ores et déjà ses produits et services à la date de signature du Contrat. A ce titre, le Distributeur doit signaler au plus tard au moment de la signature du Contrat ceux de ses clients qui figurent dans l'Annexe 3 et en justifier par des documents récents (moins de 12 mois). <p>Sous cette réserve, en cas de contact entre le Distributeur et une entreprise figurant dans la Clientèle Réserve, le Distributeur consultera TELELANGUE en amont afin de permettre à TELELANGUE de répondre à cette demande.</p>
1.5. Non-sollicitation du personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction réciproque pour TELELANGUE et le Distributeur de recruter comme salariés ou d'utiliser directement ou indirectement sous quelque forme que ce soit les services de salariés de l'autre partie qui seront intervenus directement dans le cadre du Contrat, et ce, pendant toute la durée du Contrat et pendant une période d'un an à compter de la date de fin du Contrat quelle qu'en soit la cause.

2. CONDITIONS DE COMMANDE ET D'ACHAT PAR LE DISTRIBUTEUR DES PRODUITS

2.1. Produits contractuels	<ul style="list-style-type: none"> • Produits listés en Annexe 1 du Contrat uniquement. • Liste évolutive en fonction des décisions de TELELANGUE quant aux gammes de produits qu'elle commercialise. En cas de retrait d'un Produit, TELELANGUE respectera un préavis de 6 mois pendant lequel le Distributeur pourra continuer de commander le Produit concerné. Dans cette hypothèse, TELELANGUE maintiendra les Accès Clients (tels que définis dans l'article 2.5. ci-dessous) aux Produits concernés pour la durée définie dans l'article 2.2. ci-dessous.
2.2. Sélection et commande des Produits	<ul style="list-style-type: none"> • Le Distributeur adresse ses commandes à TELELANGUE par le biais de son accès individualisé à NetManager, en sélectionnant (i) les Produits assignés à ses clients et (ii) la durée des Accès Clients correspondants parmi celles proposées par TELELANGUE. • TELELANGUE ne pourra pas être tenue responsable des erreurs du Distributeur dans la sélection des Produits lors de sa commande.
2.3. Prix d'achat des Produits	<ul style="list-style-type: none"> • Facturation des Produits conformément au tarif public HT conseillé en vigueur à la date de la commande diminué de 50% à titre de réduction accordée au Distributeur. Le tarif public HT conseillé en vigueur à la date de signature du Contrat est précisé en Annexe 4.

	<ul style="list-style-type: none"> TELELANGUE peut modifier à sa discrétion le tarif public HT conseillé en respectant un préavis de 6 mois.
2.4. Modalités de facturation / Paiement	<ul style="list-style-type: none"> Facturation des Produits dans le respect de la réglementation économique et fiscale en vigueur et notamment des dispositions de l'article L.441-9 du Code de commerce. Emission d'une facture récapitulative mensuelle avant le 15 de chaque mois civil pour les Produits achetés/assignés par le Distributeur au cours du mois civil précédent. Tout Produit commandé à TELELANGUE par le Distributeur et assigné à un bénéficiaire sera considéré comme définitivement vendu au Distributeur si la formule commandée en ligne n'est pas annulée dans un délai de 10 jours à compter de la commande et sera facturé dans son intégralité au Distributeur. Ainsi pour chaque mois qui s'écoule, le Distributeur dispose d'un délai qui va jusqu'au 10 du mois suivant pour annuler des Produits non assignés à des bénéficiaires. Les factures de Produits sont payables à 30 jours de la date d'émission de la facture, par virement bancaire. Toute somme non payée à l'échéance prévue donnera lieu de plein droit au paiement d'une pénalité de retard (le taux applicable étant trois fois le taux de l'intérêt légal français) et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros correspondant aux frais de recouvrement.
2.5. Exécution des commandes	<ul style="list-style-type: none"> Activation par TELELANGUE des accès informatiques des clients du Distributeur sur NetManager (ci-après les « Accès Clients ») dans les meilleurs délais, selon les Produits commandés par le Distributeur, et sous réserve du respect par le Distributeur des obligations prévues à l'article 2.6. ci-dessous. En cas de difficultés d'accès aux Produits par ses clients, liées à une erreur du Distributeur lors de sa commande ou à un défaut d'information des clients (notamment sur le matériel compatible nécessaire), TELELANGUE ne pourra pas être tenue responsable. Les cas de force majeure ou cas fortuits ou toutes circonstances non imputables à TELELANGUE la délient de toute obligation d'activer les Accès Clients et ce, sans aucune indemnité.
2.6. Encours autorisé	<ul style="list-style-type: none"> Un encours d'un montant ne pouvant excéder 5000 € HT est autorisé dans le cadre du Contrat. Au-delà du montant précité, et en l'absence de garanties financières satisfaisantes (à la discrétion de TELELANGUE) fournies par le Distributeur, TELELANGUE se réserve le droit de ne pas activer les Accès Clients correspondants aux commandes passées par le Distributeur au-delà de l'encours autorisé.
2.7. Suspension des Accès Clients	<ul style="list-style-type: none"> En cas d'incident de paiement (non-paiement total ou partiel d'une ou plusieurs factures à leur date d'exigibilité), et après mise en demeure adressée par LRAR et restée sans effet dans le délai de quinze jours à compter de son envoi, TELELANGUE dispose du droit de suspendre les Accès Clients correspondants aux factures impayées. L'exercice du droit de suspension ci-dessus est sans préjudice des autres droits de TELELANGUE au titre du Contrat et notamment le droit de résilier le Contrat dans les conditions définies dans l'article 5.3.

3. DROITS ET OBLIGATIONS DU DISTRIBUTEUR AU TITRE DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS

3.1. Prix de revente des Produits	<ul style="list-style-type: none"> Le Distributeur revend les Produits aux prix qu'il détermine librement. Les prix de vente spécifiés en Annexe 4 sont des prix de vente conseillés concernant les Produits.
3.2. Obligations du Distributeur	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un savoir-faire et de méthodes qui lui sont propres et mise en œuvre, sous sa seule responsabilité, des moyens matériels et humains nécessaires ; Le Distributeur est responsable du choix des Produits assignés à ses clients ; Tous les frais et toutes dépenses relatives à la commercialisation des Produits par le Distributeur demeurent à sa charge ;

	<ul style="list-style-type: none"> Le Distributeur est responsable de la compatibilité de l'équipement informatique de ses clients avec les Produits (connexion internet haut débit, navigateurs, carte son, casque ou enceintes et microphones). En cas d'intégration des Produits à ses propres produits et services, le Distributeur s'engage à en respecter l'intégrité et à ne pas en altérer ni le contenu, ni la qualité.
3.3. Obligation d'informations sur le marché	<ul style="list-style-type: none"> Le Distributeur donne régulièrement à TELELANGUE des informations relatives aux demandes des clients, à la promotion des affaires, à la situation et aux besoins du marché et transmet toutes informations sur les éventuels produits concurrents et les actions de concurrence et tient TELELANGUE informée tant de l'évolution technique que de celle des prix des produits concurrents.
3.4. Acquittement des droits d'accès par le Distributeur	<p>Cocher la case correspondante, et parapher :</p> <p><input type="checkbox"/> Le Distributeur devra s'acquitter des droits d'accès dans les conditions suivantes :</p> <p>Des droits d'accès de 1.000 euros HT (payables à la signature du Contrat sur présentation de la facture correspondante) correspondant à l'élaboration du catalogue des Produits accessibles par NetManager, à la formation initiale de l'administrateur désigné au sein du Distributeur, au transfert de connaissances sur les Produits au Distributeur, à la création de l'accès personnalisé du Distributeur à NetManager, à la communication au Distributeur de supports de vente et à l'intégration du logo du Distributeur sur les interfaces, seront demandés au Distributeur.</p> <p>XXXX Les droits d'accès par le Distributeur ne sont pas applicables au Contrat.</p>
3.5. Validation par les clients du Distributeur de la politique de confidentialité TELELANGUE	<ul style="list-style-type: none"> Avant toute utilisation des Produits, le Distributeur est informé que ses clients utilisateurs devront impérativement valider la politique de confidentialité TELELANGUE et s'engage à en informer ses clients. A défaut, ils ne pourront pas utiliser les Produits. La version de cette politique de confidentialité TELELANGUE en vigueur à la date de signature du Contrat est communiquée en Annexe 5, étant précisé que TELELANGUE peut la modifier à tout moment en respectant un préavis d'un mois. Le contenu de cette politique de confidentialité TELELANGUE est également opposable au Distributeur, ce qu'il accepte.

4. OBLIGATIONS DE TELELANGUE AU TITRE DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS

4.1. Qualité des Produits	<ul style="list-style-type: none"> TELELANGUE apporte toute la compétence et le soin nécessaire à l'élaboration des Produits afin d'en assurer la qualité et la bonne pédagogie et fait ses meilleurs efforts afin d'assurer que les Produits sont exempts d'erreurs et pédagogiques. Cependant des erreurs mineures contenues dans les Produits ne peuvent être exclues, ce que le Distributeur accepte. De la même manière, il est impossible de garantir que la pédagogie développée par TELELANGUE dans les Produits permette à l'apprenant d'atteindre ses objectifs. Les Produits, constituant des solutions d'apprentissage en ligne ouvertes sur l'internet, peuvent amener les apprenants à visualiser des sites ou des pages de liens non contrôlés par TELELANGUE. TELELANGUE ne pourra pas être tenue responsable de préjudices matériels ou moraux subis par les clients du Distributeur dans le cas où ils dépasseront le cadre strictement didactique de ses Produits.
----------------------------------	---

<p>4.2. Aide et support aux équipes de vente du Distributeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TELELANGUE s’engage à apporter toute la compétence et le soin nécessaire à l’accès aux Produits pendant toute la durée de l’Accès Client concerné. • TELELANGUE s’engage à mettre à disposition du Distributeur tout support pertinent afin de mieux connaître et distribuer les Produits de TELELANGUE (catalogues, prospectus, accès aux démonstrations des Produits et plateformes sur lesquelles les Produits sont accessibles, documents techniques et commerciaux relatifs aux Produits, etc.). • L’équipe de ventes du Distributeur disposera d’« Abonnements de Démonstration » qui sont des abonnements gratuits et permanents. Ces « Abonnements de Démonstration » feront l’objet d’une demande par mail à l’adresse distribution@telelangue.com. • Le Distributeur peut également disposer d’« Abonnements de Test » gratuits et limités en durée d’accès (10 jours). Ces « Abonnements de Test » sont réservés aux clients prospects du Distributeur afin de leur permettre de tester ou de suivre des démonstrations de Produits. • Le Distributeur s’interdit de commercialiser, de revendre ou d’échanger sous quelque forme que ce soit ces « Abonnements de Démonstration » et ces « Abonnements de Test ». • Il est bien précisé que, nonobstant l’intégration des Produits dans les logiciels et plateformes du Distributeur, TELELANGUE pourra avoir des contacts directs avec les clients du Distributeur via les échanges induits par les Produits (confirmation de réservation de cours, questions, etc.). Ce que le Distributeur accepte expressément.
<p>4.3. RGPD / Données personnelles des clients du Distributeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect par TELELANGUE de la réglementation applicable aux données personnelles des clients du Distributeur, telle que précisée dans la Politique de confidentialité communiquée en Annexe 5.

5. DUREE – RESILIATION POUR INEXECUTION

<p>5.1 Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A partir du 22 DÉCEMBRE 2021 • Durée indéterminée ; • Chacune des parties peut y mettre fin à tout moment en respectant un préavis d’une durée d’un mois par année d’exécution révolue (plafonnée à 12 mois à partir de 12 ans révolus), adressé par LRAR.
<p>5.2. Résiliation pour inexécution</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de non-respect par le Distributeur de l’une quelconque des obligations mises à sa charge par le Contrat, TELELANGUE pourra résilier de plein droit à tout moment le Contrat. • Cette résiliation ne pourra intervenir que 30 jours après l’envoi d’une mise en demeure, adressée par LRAR, d’avoir à exécuter ses obligations, et restée infructueuse. Cette résiliation sera notifiée à l’issue de ce délai de 30 jours par LRAR et aura un effet immédiat.
<p>5.3. Résiliation pour manquement grave du Distributeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TELELANGUE pourra mettre fin immédiatement et de plein droit au Contrat, sur simple notification adressée par LRAR, et sans mise en demeure préalable, en cas de violation par le Distributeur des obligations souscrites aux articles 1.3., 1.4., 1.5., et 2.4.
<p>5.4. Information de TELELANGUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Distributeur devra informer TELELANGUE de toute difficulté qu’il rencontrerait dans le cadre de son activité (et notamment en cas de redressement ou de liquidation judiciaires, de faillite ou de procédures similaires), de nature à impacter négativement sa situation financière.

6. CONSEQUENCES DE LA FIN DU CONTRAT

6.1. Absence d'indemnité au profit du Distributeur	<ul style="list-style-type: none">• Aucune indemnité de quelque nature et sur quelque fondement que ce soit au titre de la cessation de ses relations avec TELELANGUE.
6.2. Obligation de restitution à la charge du Distributeur	<ul style="list-style-type: none">• Restituer à ses frais dans les meilleurs délais :<ul style="list-style-type: none">➤ tout le matériel de publicité et autres documents mis à sa disposition et qui se trouvent en sa possession ;➤ tous les matériels qui sont la propriété de TELELANGUE.• Dans tous les cas de fin du Contrat, quelle qu'en soit la cause, le Distributeur devra cesser de se prévaloir de la qualité de Distributeur des Produits, et mettre fin à toute action de publicité ou de promotion permettant au destinataire de ces actions de penser que le Distributeur a la qualité de Distributeur des Produits.
6.3. Produits en cours d'utilisation par les utilisateurs finaux à la date de fin du Contrat	<ul style="list-style-type: none">• Le Distributeur ne dispose pas de droits acquis sur les Produits au-delà de la fin du Contrat.• En cas de fin du Contrat telle que prévue à l'article 5 du Contrat :<ul style="list-style-type: none">➤ Sous réserve que le Distributeur soit à jour de ses paiements à TELELANGUE, et uniquement sous cette condition, TELELANGUE maintiendra, après la fin du Contrat, les Accès Clients pour la durée validée au moment de la commande ;➤ Dans le cas où le Distributeur ne serait pas à jour de ses paiements à TELELANGUE à la date de fin du Contrat, TELELANGUE se réserve le droit de clôturer les Accès Clients.• Le Distributeur s'engage à adapter ses contrats avec ses clients afin d'intégrer cette limite.
6.4. Sollicitations et données clients	<ul style="list-style-type: none">• A compter de la fin du Contrat, TELELANGUE est libre de répondre aux sollicitations des clients du Distributeur, quelle que soit leur origine et notamment lorsqu'elles sont le résultat d'opérations promotionnelles réalisées par TELELANGUE.• Il est cependant précisé que, pour l'organisation de ses opérations promotionnelles postérieures à la fin du Contrat, TELELANGUE n'utilisera pas la partie de sa base de données contenant les informations relatives aux clients du Distributeur. Cette partie de la base de données est en effet restituée au Distributeur dès la fin du Contrat.

7. CARACTERE PERSONNEL ET CIRCULATION DU CONTRAT

Caractère personnel et circulation du Contrat – Obligations à la charge du Distributeur	<ul style="list-style-type: none">• Contrat conclu en considération des qualités et compétences particulières du Distributeur. En conséquence :<ul style="list-style-type: none">➤ Pas de cession ni transfert (directement ou indirectement), total ou partiel, à titre onéreux ou gratuit, par le Distributeur, sans l'accord préalable et écrit de TELELANGUE ;➤ Information à adresser par LRAR immédiatement à TELELANGUE sur tout changement dans le contrôle, la propriété, la composition du capital, la gérance ou la direction effective de l'entreprise du Distributeur, pour quelque cause que ce soit, y compris le décès du dirigeant signataire ; droit de TELELANGUE de résilier de plein droit le Contrat, sans préavis et sans indemnité, en notifiant sa décision au Distributeur par LRAR ;➤ Pas de sous-traitance (totale ou partielle).
--	---

8. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET/OU INDUSTRIELLE

Absence de droit au profit du Distributeur	<ul style="list-style-type: none">• Aucun droit (de quelque nature que ce soit) du Distributeur sur les droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle appartenant à TELELANGUE (ou toutes autres sociétés du groupe auquel TELELANGUE appartient) ou utilisés par elle dans les Produits ou dans le cadre du Contrat ;• Obligation d'informer TELELANGUE de toutes atteintes de fait ou de droit portées par des tiers aux droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle relatifs aux Produits dont il pourrait avoir connaissance.
---	--

9. CONFIDENTIALITE

Obligation de confidentialité à la charge du Distributeur	<ul style="list-style-type: none">• Traiter comme strictement confidentielles et ne pas divulguer ou laisser divulguer, tant pendant la durée du Contrat, que pendant 2 ans à compter de sa fin, toutes les informations, quel que soit leur support, fournies par TELELANGUE ou recueillies dans le cadre du Contrat ;• Porte-fort du respect de cette obligation par son personnel ;• Ne sont pas concernées par cette obligation les informations (1) destinées à être remises par le Distributeur à la Clientèle (documents promotionnels, description des Produits...) ou (2) dont le Distributeur apporte la preuve qu'elles sont entrées dans le domaine public préalablement à cette divulgation ou (3) dont la divulgation est requise pour que le Distributeur puisse se conformer à ses obligations légales et/ou réglementaires.
--	--

10. STIPULATIONS GENERALES D'INTERPRETATION

10.1. Documents contractuels à appliquer entre les Parties	<ul style="list-style-type: none">• Les annexes font partie intégrante du Contrat. En cas de contradiction entre les stipulations du Contrat et des annexes, les termes du Contrat prévaudront.• Nécessité d'un écrit signé par un représentant dûment habilité de chacune des parties pour modifier le Contrat.
10.2. Langue du Contrat	<ul style="list-style-type: none">• Français

11. LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

11.1. Loi applicable	<ul style="list-style-type: none">• Droit français.
11.2. Juridiction compétente	<ul style="list-style-type: none">• Tribunal de commerce de Paris.

12. SIGNATURES

Pour le Distributeur	<ul style="list-style-type: none">• Madame/Monsieur REUVEN AMAR• Qualité : PDG• Date : 22 DÉCEMBRE 2021 Signature : 
Pour TELELANGUE	<ul style="list-style-type: none">• Monsieur LEBOEUF Dominique• Qualité : Président• Date : Signature :

13. ANNEXES

Annexe 1	Liste des Produits de TELELANGUE
Annexe 2	Définition du Territoire
Annexe 3	Clientèle Réservée
Annexe 4	Tarif public HT conseillé en vigueur à la date de signature du Contrat
Annexe 5	Politique de confidentialité à valider par les clients utilisateurs

ANNEXE N° 1

Liste des Produits TELELANGUE

TELELANGUE CYBERTEACHERS CLASSIC SOLUTION D'E-LEARNING

CyberTeachers est la solution e-learning créée par Telelangue, plusieurs fois primée depuis sa création en 2001. Le programme e-learning propose des cours digitalisés et personnalisés suivant les 6 niveaux de l'échelle européenne du CECR (Grands débutants à C1), le métier et les objectifs identifiés lors de l'Audit en ligne.

Pour les Grands Débutants en langue anglaise, un parcours spécifique est proposé en termes de contenus et d'activités.

CyberTeachers Classic est :

- **Simple et accessible** : aucun téléchargement et la possibilité de travailler sur tablette ou Smartphone, on line et off line
- **Efficace** : parcours individualisé et personnalisable avec des exercices interactifs écrits, audio, vidéos pour travailler les 4 compétences de compréhension et d'expression orale et écrite
- **Attractif et motivant** : renouvellement constant des contenus et réponses immédiates à chaque besoin de l'apprenant (Grâce à du tutorat synchrone et asynchrone)
- **100% Blended** grâce à une synchronisation immédiate de tous les contenus/supports de cours.
- **Aligné aux comportements digitaux d'aujourd'hui** : gamification, micro-learning, mobile learning, social learning
- **100% responsive design** : Le programme est disponible sur PC, tablette et smartphone

Langues d'apprentissage disponibles : Anglais, Français langue étrangère, Espagnol et Allemand

Langue d'interface disponibles : anglais, français, espagnol, allemand, néerlandais, italien, portugais, brésilien, mandarin, mandarin simplifié, japonais, coréen, russe, polonais, turc

OPTION CLASSES VIRTUELLES (CyberTeachers Live)

La licence CyberTeachers Live comprend les mêmes fonctionnalités que le CyberTeachers Classic avec en plus les outils suivants :

- Les classes virtuelles collectives
- Live Chat avec un formateur

Les Classes Virtuelles Collectives

Il s'agit de séances de conversations collectives de 30 minutes, animées par un formateur Telelangue. Chaque heure est proposé un nouveau thème : Project Management, Training and Professional Development... ou bien Social Networking... Nous proposons en tout 78 thèmes « business » et « social » pour les niveaux élémentaires à avancés.

Ces sessions sont une réelle ouverture au monde, car au-delà de l'opportunité de la pratique de la langue, elles permettent d'échanger avec des stagiaires du monde entier, aux profils culturels riches et variés.

Les langues et horaires sont les suivants :

Langue	Horaires Live Classroom (Classes Virtuelles) CET
Anglais	24h/7j
Français	Lundi au vendredi : 10h / 12h / 16h / 19h
Espagnol	Lundi au vendredi : 10h / 12h / 16h / 19h / 21h
Allemand	Lundi au vendredi : 10h / 16h / 20h

Ces horaires peuvent évoluer.

Le Live Chat

L'apprenant n'est jamais seul sur la plateforme. À tout moment il peut décider de contacter le « coach ».

L'échange se fait à l'écrit. La disponibilité d'un tuteur dans CyberTeachers augmente la motivation, l'engagement et finalement la progression.

OUTILS D'ÉVALUATION AUDIT LINGUISTIQUE ET RETEST ONLINE

L'évaluation linguistique de Telelangue est la première étape dans le processus de démarrage et paramétrage de toutes les formations de Telelangue.

Accessible par Internet, l'audit linguistique alterne des questions écrites et audio sur le vocabulaire, la grammaire et la compréhension de la langue.

Ses points forts sont :

- L'adaptation en temps réel des questions au niveau de l'apprenant afin de déterminer au mieux ses compétences sans que le test ne dépasse 45mn.
- La double validation des questions, certifiant que la réponse n'a pas été donnée au hasard.
- Le temps de réponse à chaque question est limité, ce qui place l'apprenant en situation réelle.

Les résultats, délivrés sous forme d'un rapport détaillé, analysent les connaissances lexicales, grammaticales et la compréhension. Le résultat d'évaluation consigne également les compétences à court et long terme ciblées par l'apprenant, les priorités de grammaire et de vocabulaire métier à couvrir tout au long du parcours de formation.

Le Retest Online (évaluation en fin de parcours) permet de resituer l'apprenant en termes de niveau et de le faire s'exprimer sur l'atteinte de ses objectifs afin de lui préconiser une suite pertinente à sa formation le cas échéant. Le résultat du retest Online au même titre que le résultat de l'audit online est accessible à partir de notre plateforme NetReporting.

Langues disponibles : anglais, français, espagnol, allemand et italien

Cours individuels à distance (CID)

Les cours sont structurés autour d'un contenu hautement spécialisé et aligné au contenu e-learning dans le cas d'un parcours blended, permettant aux stagiaires de maîtriser rapidement l'utilisation de la langue dans un environnement professionnel.

Ces sessions de 30 ou 60 minutes s'intègrent facilement aux emplois du temps des apprenants, puisqu'elles sont disponibles 24h/24, 7j/7, n'importe où dans le monde. Elles sont conseillées à quiconque doit améliorer ses compétences linguistiques rapidement et aux personnes ayant besoin de pratiquer intensivement la communication professionnelle à l'oral.

Inclus dans le parcours :

- Mise à disposition à la plateforme de réservation et gestion de cours « NetPlanning » accessible en ligne 24h/24, 7j/7 à chaque apprenant
- Audit linguistique initial et Retest
- Matériel pédagogique
- Service Clients

Utilisation

- Les cours par téléphone sont disponibles 24h/24, 7j/7 en anglais (créneaux plus restreints pour allemand, espagnol et français), n'importe où dans le monde.
- Le formateur appelle l'apprenant.
- Matériel pédagogique : des unités d'apprentissage spécialisées, conçues pour améliorer les compétences orales des stagiaires grâce à des jeux de rôles et à la simulation de situations professionnelles.
- Virtual Blackboard est un tableau noir virtuel, grâce auquel le formateur et le stagiaire peuvent discuter et échanger des documents pendant le cours

Frais téléphoniques :

Les cours ont lieu sur Skype ou téléphone.

Les cours sur téléphone portable depuis la France métropolitaine sont inclus dans les frais de cours.

NETMANAGER

Le NetManager est un outil proposé par Telelangue à ses partenaires distributeurs pour commander des formules de cours sans avoir à passer par l'intermédiaire de Telelangue.

Le NetManager offre une interface en français ou en anglais qui permet à l'administrateur de créer ses comptes clients dans lesquels il créera ensuite ses apprenants avec une formule.

La formule provient du catalogue élaboré par Telelangue en accord avec le distributeur.

NETREPORTING

Telelangue met à la disposition de ses partenaires distributeurs une plateforme de pilotage et de suivi global des actions de formation organisées avec Telelangue.

Les données sont mises à jour en temps réel et donnent un état d'avancement de toutes les informations suivantes :

- Le suivi des évaluations (effectuées et en attente),
- Etat d'avancement individuel et global des parcours à 1,3 et 12 mois,
- Heures réalisées, taux d'assiduité, absences,
- Suivi e-learning sur CyberTeachers® : temps de connexion individuels ; informations sur les acquis en vocabulaire, grammaire, compétences professionnelles ; statistiques consolidées pour la société,
- Suivi des CID : listes des cours, absences, comptes-rendus des formateurs après chaque cours,
- Les informations sont exportables sous format Excel (à noter que les cours en face à face sont mis à jour mensuellement).

ANNEXE N° 2

Définition du territoire

Le territoire se définit par : La France Métropolitaine

ANNEXE N° 3

Clientèle réservée TELELANGUE

Il est expressément interdit de, directement ou indirectement, démarcher activement et prospecter en vue de commercialiser les Produits (Annexe 1) les clients Telelangue listés ci-après.

Cette liste est évolutive et est mis à jour par Telelangue tous les 12 mois environ.

ACTIVE BIOMARKERS : ABL LYON

CHARLES RIVER LABORATORIES France

CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE

FRENCH BEE

CAP VERT ENERGIE

MINISTERE DES ARMEES

GDF SUEZ

BNP PARIBAS

EADS LEARNING SERVICES

INETUM

AIRBUS

SYNGENTA France

ANSES

INTERPOL

VALLOUREC TUBES

NEXANS France

APERAM

ACCENTURE

GROUPE LA FRANCAISE

BPCE

ARKEMA France

MERCEDES BENZ France

CREDIT MUTUEL

AKZO NOBEL

FAST RETAILING GROUP

ANNEXE N° 4

Tarif public HT conseillé en vigueur à la date de signature du Contrat

CyberTeachers Classic et CyberTeachers Live

Prix public de licence individuelle sans engagement de volume.

Durée de la licence	Classic Prix en € HT	Live (Live classrooms + live chat) Prix en € HT
3 mois	179 €	249 €
6 mois	279 €	369 €
12 mois	379 €	489 €

Prix public de licence en achat groupé par palier

Licences CyberTeachers Classic		CyberTeachers Option Classes Virtuelles + Chat	
Nombre de licences	Prix Total HT - 12 mois	Add-on par licence	
50	11 000,00 €	100 €	
100	22 000,00 €	100 €	
250	44 000,00 €	100 €	
500	60 000,00 €	100 €	
1000	75 000,00 €	100 €	
2000	105 000,00 €	70 €	
3000	137 000,00 €	70 €	
4000	175 000,00 €	70 €	

5000	202 000,00 €	70 €	
6000	220 000,00 €	70 €	
7000	227 000,00 €	70 €	
8000	240 000,00 €	70 €	
9000	255 000,00 €	70 €	
10000	266 000,00 €	70 €	
Plus de 10.000, nous consulter			

La vente de l'option « Classes Virtuelles » vient en complément de l'achat d'une License classique de base.

Les autres prestations

PRODUIT	Prix Public conseillé HT
Cours individuels à distance (CID)	60 € / heure
Audit linguistique « Stand alone » (sans achat d'autre solution)	30.00€

ANNEXE N° 5

Politique de confidentialité à valider par les clients utilisateurs

DECLARATION DE CONFIDENTIALITE

Votre vie privée est importante pour Telelangue et nous nous engageons à utiliser vos informations personnelles de manière responsable. Prenez le temps de vous familiariser avec notre politique de confidentialité : collecte, utilisation, divulgation, transfert et stockage de vos informations.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par courrier électronique à dataprotection@telelangue.com ou en nous écrivant à Telelangue, 9, rue Maurice Grandcoing, 94854, Ivry s/ Seine, France.

COLLECTE ET UTILISATION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Informations personnelles que nous pouvons collecter :

Lorsque vous envoyez un formulaire de contact, créez un compte d'essai gratuit, achetez un produit, vous inscrivez à l'une de nos offres promotionnelle et lettres d'informations, ou participez à un sondage en ligne, nous pouvons collecter différentes informations, parmi lesquelles votre nom, votre adresse postale, votre numéro de téléphone, votre adresse électronique et vos besoins en formation linguistique.

Conformément au respect du principe de la minimisation des données, seules les informations nécessaires au fonctionnement des applications, à la dispense de cours, ou requise par les réglementations Française et Européenne applicables sont conservées.

Telelangue et ses filiales peuvent partager ces informations afin de traiter vos demandes, répondre aux communications ou améliorer la qualité de notre service client. Ces informations peuvent également être combinées avec d'autres pour fournir et améliorer nos produits, services, contenus et publicité.

Si vous achetez l'un de nos cours de langue en tant qu'individu, nous vous demanderons des informations sur votre carte de crédit pour le règlement. Ces données ne seront pas stockées par Telelangue et ne seront utilisées que par son partenaire de paiement sécurisé. Telelangue utilise la solution Ingenico pour sécuriser les paiements. En tant qu'expert en sécurité des paiements, Ingenico garantit que les données sensibles sont transmises et stockées conformément aux normes de sécurité et suivant la plus haute qualité.

Comment utilisons-nous vos informations personnelles :

Les informations personnelles que nous collectons permettent à Telelangue de rester en contact avec vous sur des sujets comme les toutes dernières nouvelles, les mises à jour de produits et les événements à venir. Cela nous aide également à améliorer nos services, nos contenus et notre publicité. Si vous ne souhaitez pas figurer dans notre liste de diffusion, vous pouvez l'indiquer à tout moment en mettant vos préférences à jour ou en nous contactant directement.

En outre, l'accès aux services fournis par Telelangue implique que vous vous inscrivez afin d'obtenir un nom d'utilisateur et un mot de passe. Nous pouvons également utiliser vos informations personnelles en interne en cas d'audit, d'analyse de données et de recherche pour améliorer les services de Telelangue et les communications avec les clients.

COLLECTE ET UTILISATION DES INFORMATIONS NON PERSONNELLES

Informations non personnelles que nous pouvons collecter :

Nous pouvons collecter des informations telles que la profession, l'âge, le parcours scolaire, les langues, le code postal, le fuseau horaire, etc. Ces informations sont parfois nécessaires pour mieux comprendre le comportement des clients et améliorer nos services.

Nous pouvons également collecter des informations concernant les activités des clients sur notre site Web et sur nos plateformes de services en ligne (CyberTeachers®, NetPlanning, NetReporting et tout autre service en lien avec la formation linguistique). Ces informations sont rassemblées et utilisées pour nous permettre de mieux comprendre quelles parties de notre site Web, produits et services intéressent le plus nos clients.

Si nous combinons informations non personnelles et personnelles, les données résultantes seront traitées comme des informations personnelles tant qu'elles resteront combinées.

COOKIES

Le site Web et les plates-formes de services en ligne de Telelangue peuvent collecter des informations anonymes à l'aide de « cookies ». Les cookies nous aident à mieux comprendre le comportement de l'utilisateur, nous indiquent quelles parties de notre site Web sont les plus visitées, facilitent et mesurent l'efficacité de nos publicités et des recherches sur le Web. L'utilisation de cookies est habituelle sur l'Internet et de nombreux sites Web importants les utilisent. Les informations collectées par les cookies sont considérées comme non personnelles. Votre navigateur peut vous permettre de supprimer ou de désactiver nos cookies à tout moment.

PARTAGE DE L'INFORMATION

Avec les fournisseurs d'accès :

Telelangue peut rendre certaines informations personnelles disponibles à des partenaires stratégiques dans les circonstances suivantes : (a) vous nous avez donné votre consentement ou (b) il s'agit de partenaires de confiance traitant des informations à votre demande (nous exigeons que ces parties acceptent de traiter lesdites informations selon nos instructions et en conformité avec la présente politique de confidentialité et avec toute autre mesure de confidentialité et de sécurité).

Les informations personnelles seront partagées par Telelangue uniquement pour fournir ou améliorer nos produits, services ou publicité. Nous pouvons partager avec des tiers certaines informations non personnelles collectées auprès de vous afin d'améliorer nos services. Néanmoins, de telles informations ne suffisent pas à vous identifier.

Avec d'autres :

Telelangue peut être appelé à divulguer vos informations personnelles, parce que la loi l'impose, en cas de procédure judiciaire, de litige et/ou d'une demande émanant des autorités gouvernementales dans ou à l'extérieur de votre pays de résidence. Nous pouvons également être amenés à divulguer des informations vous concernant si nous estimons que cela s'avère nécessaire pour des raisons de sécurité nationale, d'application de la loi ou toute autre question d'ordre public.

Nous pouvons également être amenés à divulguer des informations vous concernant si nous estimons que cela s'avère raisonnablement nécessaire pour faire respecter nos termes et conditions ou pour protéger nos opérations ou nos utilisateurs. En outre, dans le cas d'une réorganisation, d'une fusion ou d'une vente, nous pouvons être amenés à transférer tout ou partie de vos informations personnelles au tiers concerné.

Si vous souhaitez annuler votre autorisation quant au partage de vos informations personnelles, vous pouvez l'indiquer à tout moment en mettant vos préférences à jour ou en nous contactant par le biais des informations de contact indiquées ci-dessus.

PROTECTION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Telelangue prend les précautions nécessaires pour protéger vos informations personnelles contre la perte, le vol et toute mauvaise utilisation, ainsi que contre tout accès, divulgation, modification et destruction non autorisés. L'accès à vos informations est restreint aux seules personnes qui ont besoin de ces informations afin d'exécuter les services que nous proposons.

Vos informations personnelles peuvent être stockées dans des systèmes informatiques dont la maintenance est assurée par un agent ou un fournisseur de service de notre entreprise, les deux étant liés par un accord protégeant la confidentialité des données. Nos systèmes informatiques sont situés en France mais ceux de nos fournisseurs de services peuvent être situés dans un autre pays. Le fait que vous nous transmettiez vos informations personnelles vaut consentement quant au transfert et au stockage de vos informations en dehors des frontières.

Lorsque vous utilisez certaines applications de Telalangue, telles que les classes virtuelles, les salons de discussion ou les services de réseau social, les informations personnelles que vous partagez peuvent être vues par les autres participants et être lues, collectées ou utilisées par eux. Vous êtes entièrement responsable des informations personnelles que vous choisissez de soumettre dans ces instances. Par exemple, si vous indiquez votre nom et votre adresse électronique dans une classe virtuelle, ces informations sont publiques. Soyez prudent lorsque vous utilisez ces fonctionnalités.

INTEGRITE ET CONSERVATION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Telalangue ne conserve vos informations personnelles que pendant la période nécessaire à répondre aux objectifs définis dans cette déclaration de confidentialité, à moins qu'une conservation plus longue ne soit nécessaire ou demandée par la loi. Nous reconsidérons constamment nos pratiques d'utilisation des informations afin de nous assurer que vos informations personnelles sont exactes, complètes et à jour, ainsi que pour améliorer les services que nous proposons.

DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS PERSONNELLES

Vous disposez d'un droit individuel d'accès, de rectification et d'opposition qui s'exerce auprès du responsable du traitement ou du Correspondant Informatique et Liberté sur demande par courrier électronique à dataprotection@teelanguer.com ou en nous écrivant à Telalangue, 9, rue Maurice Grandcoing, 94854, Ivry s/ Seine, France.

C'est en toute bonne foi que nous faisons les efforts nécessaires pour vous fournir l'accès à vos informations personnelles, ainsi que pour corriger ces données si elles ne sont pas exactes ou pour les effacer à votre demande si toutefois elles ne doivent pas être conservées pour des besoins légaux ou légitimes. Nous pouvons refuser de traiter des demandes qui s'avèreraient déraisonnablement répétitives, qui demanderaient des efforts techniques disproportionnés, qui mettraient en péril la vie privée des autres, qui seraient extrêmement difficiles à réaliser ou pour lesquelles l'accès ne serait pas nécessaire.

COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE ET LIBERTES

Telelangue est inscrite auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL, numéro d'inscription : 1105487). Telelangue collecte et stocke des informations comme décrit dans cette déclaration de confidentialité conformément à l'article 32 de la loi sur les technologies de l'information et les libertés individuelles du 6 janvier 1978, modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004.

Telelangue s'engage à respecter les lois françaises et européennes, très strictes, sur la protection des informations personnelles, ainsi qu'à garantir un niveau de protection adéquate au traitement réalisé.

LIENS EXTERNES

Notre site Web ou nos plates-formes de services peuvent contenir des hyperliens contrôlés par des tiers. La déclaration de confidentialité ne régit pas l'utilisation de tels sites Web.

QUESTIONS DE VIE PRIVEE

Si vous avez la moindre question ou préoccupation concernant la déclaration de confidentialité ou le traitement des données par Telelangue, contactez par courrier électronique à dataprotection@telelangue.com. Cette déclaration de confidentialité peut être mise à jour régulièrement par Telelangue. Lorsque nous modifions la politique de manière importante, une information est publiée sur notre site Web avec la déclaration de confidentialité mise à jour.

Dernière mise à jour : 05 mai 2018